

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0 %*
Frais de sortie	0 %*

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,59 %**

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds sont tenus de payer des frais d'entrée de 5 % maximum et des frais de sortie de 3 % maximum. Actuellement, le Fonds n'exerce pas son droit d'appliquer des frais d'entrée et de sortie.

Le Fonds étant un ETF (fonds négocié en bourse), les investisseurs du marché secondaire ne seront généralement pas en mesure de négocier directement avec HANetf ICAV. Les investisseurs qui achètent des Actions en bourse le feront à des prix du marché qui refléteront les frais de courtage et/ou les frais de transaction et les écarts entre les cours acheteur et vendeur.

* Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds paieront les frais de transaction correspondants.

* Pour les Investisseurs qui négocient directement avec le Fonds, les frais liés au changement de compartiment peuvent atteindre jusqu'à 3 % maximum.

** Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ce coût ne tient pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Veuillez consulter les sections « Frais généraux et dépenses » et « Frais de gestion et dépenses » du Prospectus ainsi que les sections « Frais et dépenses » et « Informations clés pour la négociation d'Actions » du Supplément pour de plus amples informations sur les frais.

Performances passées



Date de lancement du Fonds : 5 octobre 2018

Date de lancement de la catégorie d'actions : 5 octobre 2018

La devise de référence du Fonds est l'USD.

Les performances passées de la catégorie d'actions sont calculées en USD

La performance est calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds après déduction des frais courants et comprend le revenu brut réinvesti.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Informations pratiques

Gestionnaire d'investissement : Vident Investment Advisory LLC.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

Administrateur : BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC.

Informations : des exemplaires de la documentation relative au Prospectus ainsi que les derniers états financiers sont disponibles gratuitement auprès de l'Administrateur. Le Prospectus et les états financiers sont préparés pour HANetf ICAV et non pas séparément pour le Fonds. De plus amples informations sur la composition du portefeuille et les composantes de l'Indice sont disponibles sur le site Internet www.HANetf.com.

Politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération du Gestionnaire, y compris une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de ces rémunérations/avantages, sont disponibles sur le site Internet www.carnegroup.com/policies-and-procedures/. Les détails de ces politiques sont également disponibles gratuitement en version papier sur demande auprès du Gestionnaire.

Informations sur les prix : la valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions sera disponible chaque jour ouvrable, pendant les heures ouvrables habituelles, au bureau de l'Administrateur et sera publiée quotidiennement sur www.hanetf.com.

Conversion : les investisseurs qui achètent des actions en bourse ne peuvent pas convertir ces Actions entre les compartiments de HANetf ICAV. Les participants autorisés qui négocient directement avec le Fonds peuvent convertir leurs actions s'ils le souhaitent.

Passif distinct : le fonds est un compartiment de HANetf ICAV, un organisme irlandais à compartiments multiples de gestion collective d'actifs. En vertu du droit irlandais, l'actif et le passif du Fonds sont distincts des autres compartiments de HANetf ICAV et l'actif du Fonds ne sera pas disponible pour satisfaire le passif d'un autre fonds de HANetf ICAV.

Imposition : la société HANetf ICAV est domiciliée en Irlande à des fins fiscales. La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

HANetf Management Limited est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 février 2022